

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mercredi 7 septembre 2022 à 19h30 à la salle communautaire, située au 1551 rue Principale, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Dany Chapdelaine, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,
M. Carl Massé, conseiller,

Assistent également via une communication téléphonique : Aucun

Absent : M. Éric Bossé, conseiller,

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2022-09-117

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation des procès-verbaux des séances du 10 août 2022;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Salaire personnel électoral;
8. Travaux parc – Chalet #1; - REPORTÉ
9. Travaux Parc - Chalet #2; - REPORTÉ
10. Travaux Parc – Terrain pétanque; - REPORTÉ
11. Travaux Parc – Stationnement; - REPORTÉ
12. Délégué Loisirs Valcourt;
13. Questions de l'assemblée;
14. Affaires nouvelles;
14.1;
15. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 AOÛT 2022

2022-09-118

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 10 août 2022;

Il est proposé par le conseiller Carl Massé,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 août 2022, et que le procès-verbal du 10 août 2022 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2022-09-119

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par le conseiller Carl Massé,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 6 septembre 2022, telle que modifiée, pour un montant de 51 938.61\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #202200183 à #202200195), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Il n'y a pas de rapport des comités.

6. SUIVI DES DOSSIERS

Il n'y a pas de suivi des dossiers.

7. SALAIRE PERSONNEL ÉLECTORAL

2022-09-120

Attendu que des élections se tiendront dans la municipalité et qu'un personnel électoral devra être recruté pour ces élections,

Attendu que la rémunération du personnel électoral doit être fixée par le conseil municipal,

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que la rémunération du personnel électoral se fasse selon les taux minimums prévus à cet effet, tel qu'ils apparaissent dans le tableau paru dans la Gazette Officielle du Québec.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

8. TRAVAUX PARC CHALET 1

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

9. TRAVAUX PARC - CHALET 2

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

10. TRAVAUX PARC - TERRAIN DE PÉTANQUE

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

11. TRAVAUX PARC - STATIONNEMENT

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

12. LOISIRS DE VALCOURT

2022-09-121

Attendu qu'une rencontre a eu lieu lundi le 04 juillet 2022, à laquelle étaient présents les maires et directeurs généraux des municipalités participantes à l'entente intermunicipale des loisirs 2019-2022;

Attendu qu'il a été convenu entre les parties prenantes qu'il était souhaitable de reconduire l'entente intermunicipale des loisirs pour une durée maximale d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2023, le temps d'en venir à une entente satisfaisante entre les parties pour la conclusion d'une nouvelle entente intermunicipale en matière de loisirs;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que le Conseil municipal de la municipalité de Lawrenceville accepte de prolonger l'entente intermunicipale des loisirs 2019-2022 pour une année supplémentaire, soit pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023;

De déléguer Derek Grilli, maire, et Valérie Fontaine-Martin, conseillère, pour participer aux discussions concernant la nouvelle entente intermunicipale sur les loisirs.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

13. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

14. AFFAIRES NOUVELLES

Il n'y a pas d'affaires nouvelles.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

2022-09-122

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin, à 19h40, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général